

Université Coopérative Européenne

Pour une pédagogie coopérative

Alain PENVEN et Maurice PARODI (2003)

I. Une pédagogie coopérative pour quoi faire ?

Une démarche de formation continue d'un entrepreneur social, et plus globalement d'un acteur ou entrepreneur de l'économie sociale et solidaire, doit être cohérente avec la finalité du projet de l'Université Coopérative Européenne : former des entrepreneurs pour « entreprendre autrement ». Il s'agit donc non seulement « d'apprendre à entreprendre autrement » mais aussi « d'entreprendre d'apprendre » (Henri DESROCHE) dans le respect des principes coopératifs (valeurs, principes et règles) qui gouvernent et caractérisent toute forme d'entreprise sociale. Le tableau de correspondance entre principes coopératifs et principes généraux d'une pédagogie coopérative donne une idée de cette transposition dans le champ pédagogique.

Principes coopératifs	Transposition aux principes pédagogiques
1. Libre adhésion (ou libre entrée, libre sortie).	L'entrée dans un cursus de formation ne peut être que le résultat d'une libre démarche de « l'apprenant » qui renvoie à ses motivations et à son projet personnel. → « Liberté pour apprendre » de Carl ROGERS.
2. Gestion démocratique (un homme, une voix)	Dès lors que l'apprenant est reconnu comme un sujet (et non comme un objet) et comme l'acteur principal de sa formation dans une interdépendance active avec ses pairs (les autres apprenants de son groupe), on doit admettre que le « groupe-classe » doit être gouverné et régulé démocratiquement. Ce principe renvoie donc aux droits et devoirs des apprenants individuels et à la responsabilité collective du groupe. → La coopération à l'école, Célestin FREINET → ICEM Institut coopératif de l'école moderne (www.icem-freinet.info) → OCCE Office central de la coopération à l'école (www.occe.net) → Pédagogie de l'opprimé, Paolo Freire (www.infed.org)
3. Principe de lucrativité limitée (coopératives) ou de non lucrativité (mutuelles, associations) ou Finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit.	Sans exclure le bénéfice personnel que l'apprenant pourra retirer de sa formation (en terme de qualification, de professionnalité et de promotion), le profit escompté (attendu) d'un dispositif de formation des entrepreneurs sociaux est avant tout l' enrichissement collectif du groupe d'apprenants et aussi de leurs entreprises sociales elles-mêmes. Le profit retiré de la formation est donc à la fois « partageable » entre les membres individuels du groupe et « non partageable » au niveau des entreprises sociales et du capital social du réseau. La formation n'est pas un produit mais un processus individuel et collectif d'acquisition de connaissances, de développement de capacités dans une perspective de transformation.
4. Principe d'inter-coopération → Les équitables pionniers de Rochdale	Ce principe trouve aisément son application dans les échanges inter-groupes du réseau UCE. Célestin FREINET l'avait appliqué aux correspondances inter-classes (au niveau national et international). → Co-éducation (co-éducation entre les classes sociales et entre les sexes) : concept développé par Francisco Ferrer

	(www://perso.wanadoo.fr/ihpl/ferrer.htm), pédagogue et anarchiste espagnol fondateur de l'école moderne en Espagne.
5. L'éducation coopérative des membres (adhérents) Les équitables pionniers de Rochdale	L'ambition du projet UCE va au-delà d'un objectif de formation professionnelle des entrepreneurs sociaux. Par la confrontation des pratiques aux valeurs, principes et règles de l'économie sociale, on s'engage bien dans un projet éducatif qui vise les managers et, à terme aussi, les « dirigeants » élus et les adhérents.

II. Origines et filiations

La pédagogie coopérative est à la fois une philosophie de l'éducation et une méthode d'apprentissage coopératif.

II.1 Une philosophie de l'éducation

La pédagogie coopérative est d'abord une dimension de la philosophie de l'éducation telle qu'elle est exprimée dans la Charte commune aux Collèges Coopératifs. Les Collèges Coopératifs se réfèrent aux courants exprimés dans les pédagogies actives, les éducations et universités populaires et les universités ouvertes. Ils sont nés eux-mêmes dans la mouvance de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, dans la tradition de la formation par la recherche. Ils adhèrent à la déclaration de l'Unesco à Nairobi (1976): « *Reconnaître que chaque adulte, en vertu de son expérience vécue, est porteur d'une culture qui lui permet d'être simultanément l'enseignant et l'élève dans le processus éducatif auquel il participe... les relations entre l'adulte en formation et l'éducateur doivent s'établir sur la base du respect mutuel et de la coopération (...). Ils pratiquent une éducation par la recherche-action qui est une incitation à l'auto-formation accompagnée dans laquelle l'apprenant explore et construit des savoirs dans le cadre de son projet individuel relié aux projets collectifs auxquels il collabore. C'est en quoi, il s'inscrit dans la mouvance des éducations qui relient la pensée à l'action, pratique à la théorie, l'acte d'apprendre à celui de chercher et d'entreprendre* ». Cette philosophie de l'éducation traduit une certaine conception de l'homme et de la société, des valeurs, un héritage : L'économie sociale, l'éducation populaire, l'éducation permanente, la coopération à l'école (OCCE), une conception humaniste, mutualiste et solidariste des rapports sociaux et des rapports entre les peuples, un engagement pour le développement humain et la coopération. Ainsi, dans un contexte de développement de la formation continue, s'est affirmé un discours sur la production de la société qui associe dimension collective (sociétale) et dimension individuelle (acteur, entrepreneur).

II.2 Une méthode ou une pédagogie d'apprentissage coopératif

Cette conception d'une autoformation accompagnée étroitement et reliée au groupe d'apprentissage coopératif est indissociable du modèle de formation par la recherche-action forgé par Henri DESROCHE, à partir du diplôme de l'EHESS, et mis en œuvre par les Collèges Coopératifs.

II.2.1 « L'entreprendre d'apprendre » est une stratégie éducative qui passe par la mise en synergie de quatre types de pédagogie

- | | | |
|---|---|---|
| 1. Une pédagogie de l'objet ou didactique | : | apprendre à apprendre. |
| 2. Une pédagogie du sujet ou maïeutique | : | innover ou apprendre à surprendre. |
| 3. Une pédagogie du trajet ou dialectique | : | apprendre à comprendre. |
| 4. Une pédagogie du projet ou logistique | : | apprendre à entreprendre ou le retour à l'action. |

II.2.2 Henri DESROCHE dans sa propre pratique de « facilitateur d'apprentissage » ou de « formateur-accompagnateur » distinguait encore trois types de maïeutique

1. Une maïeutique d'accouchement mental : de l'action (de la pratique) à la recherche et à l'expression.
2. Une maïeutique d'accompagnement mental : l'accompagnement de chaque projet individuel de recherche-action en groupe coopératif (ex.

3. Atelier Coopératif de Recherche-Action.
4. Une maïeutique d'acheminement mental : l'aide au retour à l'action (à l'autre manière d'entreprendre).

II.2.3 Le groupe d'apprentissage coopératif

Le groupe d'apprentissage coopératif, constitué sur des bases affinitaires, aléatoires ou par centres d'intérêts, est un groupe de tâche (en cela il diffère du groupe de parole) constitué en vue d'une production de compétences individuelles et collectives (compétences transversales et comportementales par combinaison de savoirs, savoir faire, savoir être). Dans le cadre d'une démarche autogérée et accompagnée, le groupe définit un programme de travail formalisé en fonction d'un but à atteindre.

Il fixe :

- ses objectifs opérationnels,
- ses règles de fonctionnement coopératif,
- ses méthodes de travail,
- la répartition et la rotation des rôles (animateur, rédacteur, rapporteur, gestionnaire du programme et comptable du temps ; évaluateur),
- l'inventaire et la programmation des tâches à accomplir,
- les modalités d'évaluation.

La définition négociée du programme de travail coopératif constitue le premier acte contractuel que s'impose le groupe.

III. Les principes fondamentaux

1. La pédagogie coopérative est fondée sur une interaction entre action et réflexion (recherche) ou entre pratique et théorie (savoir ou connaissance).
 - ➔ L'action (ou la pratique) renvoie au vécu de l'apprenant, à ses expériences, ses savoir-faire, à son trajet et à son projet.
 - ➔ La réflexion (ou la théorie) renvoie au stock de connaissances capitalisées dans les divers champs du savoir (sciences, disciplines).
 - ➔ La recherche-action et la formation action (ou formation développement) sont particulièrement appropriées à la relation dialectique entre action et réflexion.
2. La personne adulte en formation est le sujet de son histoire et l'acteur premier de sa formation dans une interdépendance positive avec les autres (les pairs de son groupe et les formateurs).
3. La relation entre la personne en formation et le formateur (l'accompagnateur) est fondée sur le respect mutuel et la coopération.
4. Le formateur est un accompagnateur et un « facilitateur d'apprentissage » :
 - ➔ Il n'a pas de position dominante par rapport à « l'apprenant ».
 - ➔ Il apprend lui-même de l'expérience et des savoirs ou savoir-faire de l'apprenant.
 - ➔ Il facilite l'accès à la connaissance des savoir-faire capitalisés.
 - ➔ Il facilite la mutualisation des expériences et des savoir-faire des apprenants du groupe par une organisation des échanges au sein du groupe et entre les groupes du réseau.
5. Les échanges entre pairs (apprenants) du « groupe d'apprentissage coopératif » ou « groupe classe » et entre les groupes du réseau sont au cœur d'une pédagogie coopérative ; les échanges entre les formateurs accompagnateurs de chaque équipe pédagogique et entre les équipes pédagogiques du réseau le sont tout autant. Ces échanges sont intégrés (font partie intégrante) dans le dispositif et la démarche de formation.

6. La pédagogie coopérative permet d'atteindre les objectifs suivants :

a- Diversifier les situations pédagogiques - autoformation, coformation, hétéroformation, écoformation¹-, créer une pluralité d'opportunités formatives,

b- Maximiser les apprentissages en assurant la participation de tous les étudiants (recherche d'efficacité, démarche d'implication),

c- Développer les compétences² coopératives : communication, mutualisation, co-production, co-apprentissage,

d- Renforcer les logiques collectives d'entraide et de solidarité et modérer les logiques individualistes,

e- Offrir des temps de régulation.

IV. Illustrations et applications

Ces illustrations sont tirées de l'expérience des Collèges Coopératifs (cursus du DHEPS en formation alternée sur trois ans).

1. Exercice de présentation : Constitution de binômes et présentations croisées en groupe.
2. Construction de l'objet de recherche : de la question de départ à la question de recherche (tiers collectif),
3. Atelier de Recherche Action Coopérative (problématique commune).
4. Analyser et synthétiser un texte (approche conceptuelle).
5. Mutualiser des expériences de terrain (de recherche), confronter des méthodes d'enquête, les outils de collecte et de traitement.
6. Présenter une position de recherche, entraînement à la soutenance pour rendre compte efficacement (enjeu de communication et d'évaluation) d'un processus de recherche, de résultat...
7. Préparer en groupe la rencontre avec un auteur.
8. Traiter collectivement les suites d'une intervention ou d'une conférence (mise en forme des notes, recherche documentaire...).
9. Mutualiser des productions (fiches de lecture), échanger des savoirs au sein d'un groupe.
10. Echanger des savoirs au sein d'un réseau³.

ANNEXES

I. Les dix postulats implicites dans l'enseignement universitaire « dénoncés » par Carls ROGERS (extraits de liberté pour apprendre, DUNOD, 1973)

- 1) On ne peut faire confiance à l'étudiant dans la poursuite de son propre apprentissage scientifique et professionnel.
- 2) La capacité de réussir à des examens constitue le meilleur critère de sélection des étudiants et d'appréciation de leur valeur professionnelle future.
- 3) Enseigner, c'est évaluer, évaluer c'est enseigner.
- 4) Suivre un exposé équivaut à un apprentissage : l'étudiant apprend ce qui exposé au cours.
- 5) La connaissance, c'est l'accumulation - brique sur brique - de connaissances et d'informations.
- 6) En psychologie, les vérités sont connues.

¹ Eco : du grec oikos=maison ou habitat, par extension =milieu.

² On retiendra comme définition élémentaire de la compétence (à distinguer de la qualification) une capacité à combiner des savoirs, savoir-faire et savoir être, qui permet à l'acteur de définir cette situation, de l'analyser et de la transformer si nécessaire. (voir aussi les travaux de Guy Le Boterf, L'ingénierie des compétences, Paris : Ed.Organisations, 1998, 415p. et de Roger Sue, La richesse des hommes, vers l'économie quaternaire , Paris O. Jacob, 1997, 203p.)

³ Modèle des RES de Claire Hébert Suffrin, Intranet Collège Coopératif Bretagne en cours d'expérimentation. chaque pays, la transposition des méthodes et des outils de la pédagogie coopérative au dispositif expérimental de l'UCE sera forcément limitée. Toutefois, la « philosophie » peut en être respectée.

- 7) La science, c'est une question de méthode.
- 8) On produit des savants créatifs à partir d'étudiants passifs.
- 9) « Eliminer » la majorité des étudiants est une méthode satisfaisante de production de savants et de cliniciens.
- 10) Il vaut mieux considérer les étudiants comme des objets de manipulation que comme des personnes.

II. Dix principes pour apprendre

- 1) Les êtres humains ont en eux une capacité naturelle d'apprendre.
- 2) Un apprentissage valable a lieu lorsque son objet est perçu par l'étudiant comme ayant un rapport avec ses projets personnels.
- 3) L'apprentissage qui implique un changement dans l'organisation du moi, ou dans la perception du moi, est ressenti comme menaçant, et on tend à y résister.
- 4) Ces apprentissages qui sont menaçants pour le moi sont plus facilement perçus et assimilés lorsque les menaces extérieures sont réduites au minimum.
- 5) Lorsque la menace contre le moi est faible, l'expérience vécue peut être perçue dans ses nuances et l'apprentissage peut avoir lieu.
- 6) On apprend beaucoup et valablement dans l'action.
- 7) L'apprentissage est facilité lorsque l'étudiant détient une part de responsabilité dans la méthode.
- 8) Un enseignement autodéterminé qui engage la personne tout entière – avec ses sentiments autant qu'avec son intelligence - est celui qui pénètre le plus profondément et qui est retenu le plus longtemps.
- 9) L'indépendance d'esprit, la créativité, la confiance en soi sont facilitées lorsque l'autocritique et l'auto-évaluation sont considérées comme fondamentales et que l'évaluation par autrui est vue comme secondaire.
- 10) Dans le monde d'aujourd'hui, l'apprentissage le plus utile socialement, c'est l'apprentissage des processus d'apprentissage, c'est aussi d'apprendre à rester toujours ouvert à sa propre expérience et à intégrer en soi le processus même du changement.

III. Dix principes de facilitation (à l'usage de l'accompagnateur ou des facilitateurs)

- 1) Le facilitateur compte pour beaucoup dans l'établissement du climat initial ou de l'ambiance de l'expérience de groupe ou de classe.
- 2) Le facilitateur aide à choisir et à clarifier les projets des individus qui composent la classe aussi bien que les projets plus généraux du groupe entier.
- 3) Il fait fond sur le désir de chaque étudiant de réaliser les projets qui ont une signification pour lui, il y voit la force motivante qui soutient un apprentissage signifiant.
- 4) Il s'efforce d'organiser et de rendre facilement accessible le plus grand éventail possible de ressources d'apprentissage.
- 5) Il se considère lui-même comme une ressource pleine de souplesse, utilisable par le groupe.
- 6) En répondant à ce qui est exprimé en classe, il accepte aussi bien le contenu intellectuel que les attitudes émotionnelles, s'efforçant de donner à chaque aspect l'importance la plus exacte que celui-ci revêt pour la personne ou pour le groupe.
- 7) Au fur et à mesure que le climat d'acceptation s'établit en classe, le facilitateur est capable de devenir lui-même un participant en apprentissage, un membre du groupe, exprimant ses vues comme étant simplement celle d'une personne.
- 8) Il prend l'initiative de faire part au groupe de ses sentiments comme de ses pensées, d'une manière qui n'exige rien et qui n'impose rien mais simplement représente un partage de soi que les étudiants peuvent accepter ou laisser tomber.
- 9) A travers toute l'expérience de la classe, il demeure attentif aux expressions qui indiquent des sentiments profonds ou violents.
- 10) En fonctionnant comme facilitateur d'apprentissage, le leader s'efforce de reconnaître ses propres limites.

Carls ROGERS est un universitaire, professeur en psychologie. Ses étudiantes sont donc des apprentis psychologues. Cependant, ses « principes pour apprendre », et notamment le premier d'entre eux « liberté pour apprendre », sont aisément transposables à tout « processus » d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Desroche, *Entreprendre d'apprendre*, les éditions ouvrières, 1991

Henri DESROCHE, *Personnes-projets en recherches-actions*, ASSCOD n° 73/1985,

Célestin FREINET, *Pour l'école du peuple*, Maspéro, 1971

Carls ROGERS, *Liberté pour apprendre*, Dunod, Paris, 1976,

Paolo FREIRE, *Pédagogie de l'opprimé*, Maspéro, 1974,

Georges Jacob HOLYOAKE, *L'histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Fédération des coopératives de consommation, 1923

Revue internationale de l'économie sociale, *L'université coopérative européenne*, N° 306, Octobre 2007

Voir aussi les contributions de Rousseau (1712-1778 : Concilier les besoins de l'individu privé et les exigences de la vie publique), de Condorcet (formation tout au long de la vie), de Fourier (pour une éducation intégrale et polytechnique) et plus récemment les travaux de Decroly (1871-1932 : L'école par la vie et pour la vie), de Makarenko (1888-1939 : Organiser le travail collectif), de travaux de Célestin Freinet, le mouvement de la coopération à l'école OCCE ou encore de Philippe Mériau et Michel Barlow, Le groupe éducatif, une réalité politique, Lyon : Chronique sociale, 1991, 54 p), les réflexions de Michel Serres à propos de l'Université à distance (Rapports de mission sur l'université à distance 1992). Voir également l'œuvre de Charles Gide, titulaire de la première chaire d'économie sociale du Collège de France, qui a œuvré pour la promotion des coopératives de consommation et de production illustre cette volonté de promouvoir des solutions alternatives à l'exploitation capitaliste.

WEBOGRAPHIE

www.icem-freinet.info

www.occe.net

www.infed.org

www.perso.wanadoo.fr/ihpl/ferrer

AP/CCB/Version courte actualisée 2009